



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le jeudi 28 novembre 2024

Session du Conseil départemental - Motion de soutien aux agriculteurs de Meurthe-et-Moselle : une priorité pour l'avenir de nos territoires ruraux

Motion adoptée par l'Assemblée départementale de Meurthe-et-Moselle à l'unanimité lors de la session de novembre 2024

Les agriculteurs de Meurthe-et-Moselle, comme ceux de toute la France, sont confrontés à des défis immenses.

Parmi eux, l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur, représente une menace majeure. Ce projet, qui prévoit d'importer massivement des produits agricoles (viande bovine, volaille, soja, maïs...) souvent issus de l'agro-industrie dont les pratiques sont destructrices de l'environnement (déforestation, usage massif de pesticides) et avec des normes bien moins exigeantes que les nôtres. Cet accord mettrait gravement en péril l'agriculture française et, par extension, les exploitations meurthe-et-mosellanes. Pour les consommateurs, les conséquences sont potentiellement lourdes dans les domaines de l'alimentation et de la santé.

Face à cette situation, nous, élus du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle soutenons pleinement la résolution des Départements de France contre cet accord. Ce texte souligne avec justesse les risques majeurs pour notre souveraineté alimentaire européenne et la viabilité de notre modèle agricole local de polyculture-élevage.

En 2021, le Président de la République avait pourtant affirmé que la France s'opposerait à tout accord ne respectant pas une « clause miroir », garantissant des exigences sociales, sanitaires et environnementales identiques pour les produits importés et ceux produits dans l'Union européenne. Nous constatons malheureusement que la prise en compte de cette exigence n'est pas partagée par l'ensemble de nos partenaires européens. Les accords de libre-échange ont toujours favorisé une agriculture intensive et mondialisée que nous combattons au détriment de nos producteurs locaux soumis à des normes strictes et souvent engagés dans une démarche de transition écologique.

Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle soutient, dans le cadre de ses compétences, un modèle agricole de qualité, de proximité et respectueux de l'environnement en développant les circuits courts. Il existe aujourd'hui un réel partenariat entre le Département et la profession agricole pour l'intégration des produits locaux dans les cantines scolaires et établissements

départementaux, pour l'insertion avec des formations qualifiantes à destination des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) et, plus largement, les solidarités avec le service de remplacement ou encore un accompagnement pour les agricultrices et les agriculteurs rencontrant des difficultés.

Cet accord va donc à l'encontre de nos engagements et menace les dynamiques rurales que nous défendons. S'il venait à entrer en vigueur, il aggraverait considérablement les difficultés déjà rencontrées par les agriculteurs, il fragiliserait significativement les efforts engagés pour bâtir un modèle agricole durable et il entamerait davantage encore la souveraineté alimentaire européenne.

Les blocages de routes actuels montrent la colère et la détermination des agriculteurs à être entendus. Le soutien aux agriculteurs et au monde agricole du Département est total. Les soutenir, c'est soutenir nos territoires, notre économie locale et notre avenir commun. Nous serons toujours à leurs côtés.

Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle demande à l'État et à la Région de :

- Soutenir la formation et l'attractivité des métiers agricoles, en collaboration avec les établissements scolaires et les centres de formation parce qu'il est essentiel de sensibiliser les jeunes aux opportunités et aux enjeux du secteur agricole, par exemple par l'ajout d'un module dédié à la valorisation des circuits courts et à la compréhension des impacts des accords internationaux, comme le Mercosur.
- Favoriser la diversification des exploitations pour garantir leur résilience économique et répondre aux nouveaux besoins locaux. Cela passe par le soutien à des projets comme la transformation alimentaire, la vente directe ou encore l'agritourisme, en accordant ou en augmentant les subventions dédiées afin de développer de nouvelles sources de revenus pour les agriculteurs.

Les élus du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle :

- Appellent à un sursaut collectif face à cette logique de libre-échange aveugle et réaffirment son soutien plein et entier aux agriculteurs, aux consommateurs et à l'environnement.
- Refusent cet accord dangereux pour nos campagnes, pour notre santé, et pour notre planète.

Les Conseillères et les Conseillers départementaux de Meurthe-et-Moselle